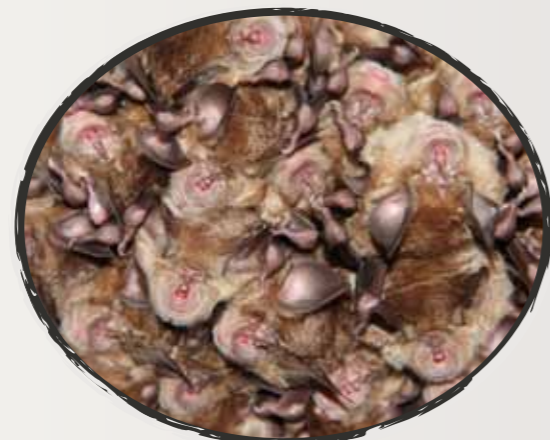


Comprendre et respecter

Les principales menaces

- Les pesticides (agricoles et domestiques) : raréfaction de la ressource alimentaire (insectes) et empoisonnement direct.
- Les pratiques agricoles : disparition des prairies, arrachage des haies, intensification des cultures, traitements antiparasitaires du bétail, etc.
- Les infrastructures de transport (routes et voies ferrées) : cloisonnement de l'espace et risque de collision.
- L'éclairage public : effarouchement des Rhinolophes et concentration de la ressource alimentaire dans des zones défavorables.
- La rénovation du bâti : empoisonnement (traitement des bois de charpente), perte de gîtes (pose de grillage sur les édifices publics) et dérangements directs.



Statut de conservation et de protection

Le Grand rhinolophe, comme toutes les espèces de chauves-souris de France, est protégé. Il n'est pas sur la liste rouge des mammifères menacés, mais il est considéré comme quasi menacé en Europe et en France.

Avec plus de 7 000 individus en hiver, le Poitou et les Charentes accueillent la 4^e population de France. La forte diminution des effectifs observée depuis 2005 (-30%) a conduit à inscrire le Grand rhinolophe comme espèce vulnérable sur la liste rouge des mammifères de Poitou-Charentes.

Agir pour le Grand Rhinolophe

Comment agir ?

- Adopter des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité
- Proscrire l'utilisation des pesticides
- Réduire l'éclairage public
- Créer des accès dans les bâtiments publics et privés
- Consserver les vieux arbres creux et à cavités
- Installer des gîtes artificiels
- Sensibiliser / Communiquer
- Devenir "Refuge pour les chauves-souris"



Nous remercions tous les partenaires qui soutiennent la réalisation de ce programme :



Charente Nature (16)
Impasse lautrette
16 000 Angoulême
charentenature@charente-nature.org
05 45 91 89 70



Nature Environnement 17 (17)
2 avenue Saint Pierre
17 700 Surgères
n.environnement17@wanadoo.fr
05 46 41 39 04



LPO (17)
8 rue du Docteur Pujos - CS90263
17300 Rochefort
lpo@lpo.fr
05 46 82 12 34



Deux-Sèvres Nature Environnement (79)
48 rue Rouget de Lisle
79 000 Niort
contact@dsne.org
05 49 73 37 36



Vienne Nature (86)
14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte
vienn.nature@wanadoo.fr
05 49 88 99 04



Poitou-Charentes Nature
14 rue Jean Moulin
86 240 Fontaine-le-Comte
05 49 88 99 23
pc.nature@laposte.net



Connaître

Comprendre

Protéger

Le Grand Rhinolophe

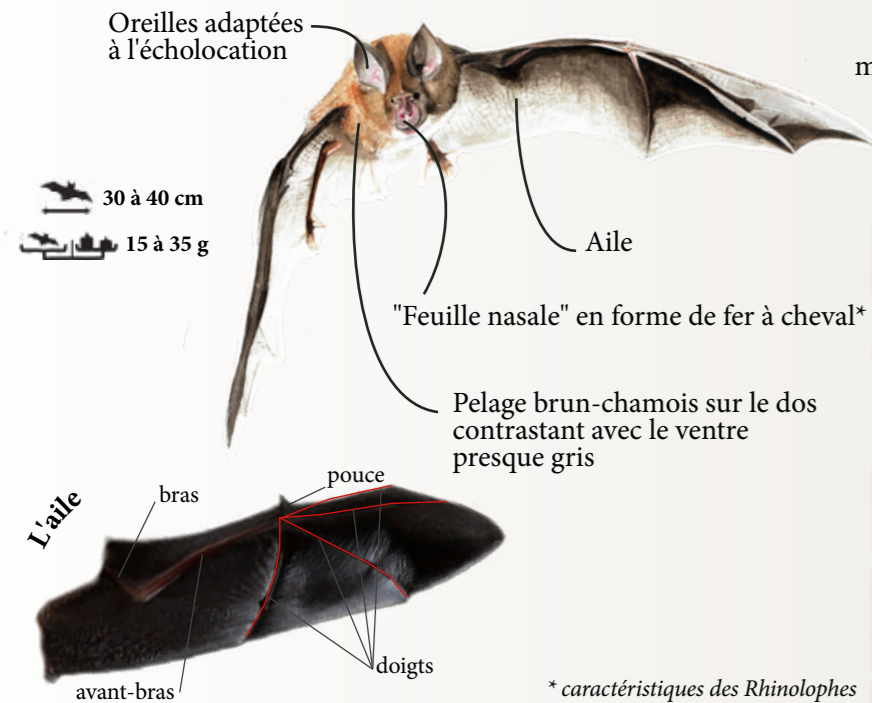


Connaître et reconnaître

Le Grand rhinolophe, *Rhinolophus ferrumequinum*

Seuls mammifères volants au monde, les chauves-souris regroupent un peu plus de 1 200 espèces, dont 34 en France.

Le Poitou et les Charentes comptent 26 espèces, dont 3 appartenant à la famille des Rhinolophidés : le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*) et le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).



30 à 40 cm
15 à 35 g

Suspendu tête en bas, plus ou moins enveloppé dans ses ailes*



Histoire d'ultrasons...

Le Grand rhinolophe émet des ultrasons pour se déplacer et chasser. Ces émissions sonars sont hautes en fréquence (80 kHz environ), très longues (>40 ms) et constantes.

Les Rhinolophes ont la particularité d'utiliser "l'effet Doppler" c'est-à-dire la variation de fréquence entre le signal émis et l'écho réfléchi. Cela leur permet d'apprécier la direction et la vitesse de vol de leurs proies. L'identification de la proie est possible par l'analyse de ces battements d'ailes. Les Rhinolophes possèdent ainsi un système d'écholocation parmi les plus perfectionnés du monde animal !

* caractéristiques des Rhinolophes

Découvrir et préserver

Le Grand rhinolophe pratique aussi bien la chasse active à la recherche de papillons de nuit ou de Diptères (moustiques, mouches, etc.) que l'affût, suspendu à une branche dans l'attente de Coléoptères de passage (bousier, lucane, etc.).

Du fait de son vol relativement lent et papillonnant et de la faible puissance de ses émissions ultrasonores (une dizaine de mètres seulement), cette espèce est dépendante des haies ou lisières lors de ses déplacements. Quand il doit transiter dans un espace ouvert, le Grand rhinolophe vole souvent près du sol et devient alors plus vulnérable (prédation, collision routière, etc.).

Le Grand rhinolophe a donc besoin de paysages structurés et préservés tels que les milieux bocagers (trames vertes et bleues).



Novembre à mars

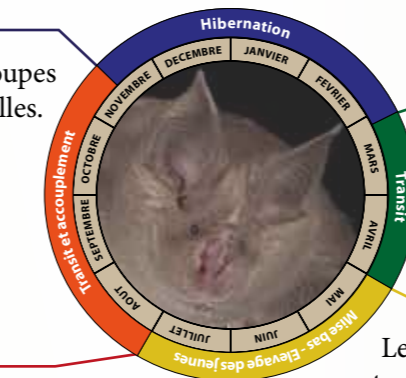
Le Grand rhinolophe hiberne isolé ou en groupes compacts dans des cavités naturelles ou artificielles.

- Humidité importante (évite le dessèchement des ailes)
- Température stable 10°C en moyenne
- Gîtes obscurs et tranquilles

Août à novembre

Les Grands rhinolophes se dispersent pour regagner progressivement les sites d'hibernation. C'est à cette période qu'ont lieu les accouplements. La fécondation n'aura lieu qu'au printemps suivant !

Longévité : jusqu'à 30 ans !



Mars à avril

Au printemps, les Grands rhinolophes reconstituent leurs réserves, ayant perdu près d'un tiers de leur poids durant l'hiver, et gagnent progressivement les sites estivaux où mâles et femelles sont séparés.

Mai à juillet

Les femelles se regroupent et forment de véritables maternités (jusqu'à plus de 300 individus).

Mûre à l'âge de 2 ans, la femelle élève un seul jeune par an, qu'elle allaite, et qui devient autonome au bout de 3 à 4 semaines. Avant cela, il peut être transporté, accroché à deux "fausses mamelles" situées en bas du ventre.

- 30°C en moyenne
- Gîtes obscurs et tranquilles (greniers, granges, vastes combles des habitations ou des monuments)



Dans les gîtes estivaux, le Murin à oreilles échancrées profite de la chaleur produite par le Grand rhinolophe, formant alors des colonies mixtes.

Aire de répartition



Le Grand rhinolophe est présent à travers tout le paléarctique.

En France et en Europe, son aire de répartition s'est dramatiquement réduite au cours du siècle dernier, frôlant l'extinction par endroits (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg et Malte).

En France, l'espèce est présente principalement dans l'Ouest qui accueille 46% des effectifs hivernaux et 37% des effectifs estivaux (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Centre et Aquitaine).

D'étonnants déplacements...

Connu pour être sédentaire, le Grand rhinolophe chasse dans un rayon de 2 à 15 km autour de sa colonie en été. Ses déplacements entre les sites estivaux et hivernaux restent mal connus mais il peut facilement parcourir 60 km entre ceux-ci.

En 2016, une étude a montré des déplacements moyens de 40 km avec un maximum de 111 km entre des colonies situées dans les Deux-Sèvres et des sites d'hibernation de Charente ou de Charente-Maritime.